

Duccio Guerra

**Atelier de travail TTnet:
“La dimension européenne de la formation des formateurs”**

VILAMOURA - FARO, les 3 - 5 juin 1998

PROBLÈMES ET SOLUTIONS DE LA FORMATION
DES FORMATEURS ET DES ENSEIGNANTS
DE FORMATION PROFESSIONNELLE

Défis, analyses et perspectives

Mutations, changements, problèmes et solutions émergeant pour la formation des formateurs dans le cadre des systèmes éducation - formation - travail

Les mutations du cadre socio-économique constituent aujourd'hui un acquis de départ pour toute analyse ayant comme objet les sous-systèmes économiques et sociaux.

Les mutations ont toujours constitué un élément permanent de toute réalité et, en particulier, de tout ce qui est lié à l'évolution du savoir et des connaissances.

Tout le monde parle du “changement” et le considère comme un élément permanent de toute réalité et notamment de la formation professionnelle.

Il apparaît toutefois plus difficile de donner une définition claire du changement, d'établir où et comment il se produit et quelles en sont les conséquences.

Il est plus difficile encore de déterminer dans quelles conditions il est permis de dire qu'un processus de changement constitue un fait novateur pouvant être considéré comme un “progrès”.

Très souvent l'innovation est conçue comme un “objet” ou un produit, ce qui n'est pas toujours vrai, car les phénomènes d'innovation sont davantage des “processus”.

La formation professionnelle, et dans notre cas la formation des formateurs et des enseignants de formation professionnelle, est un sous-système social qui est, plus que d'autres, soumis à des processus de changement.

Depuis les débuts de la Communauté, on a toujours poursuivi l'objectif de mettre en commun le savoir, les connaissances et l'expérience de chaque État membre au service de la collectivité. Il est également vrai que l'on cherche depuis toujours à transférer d'un contexte social à l'autre les "bonnes pratiques", c'est-à-dire les pratiques capables d'apporter de nouvelles solutions à un problème donné. C'est dans ce cadre qu'il faut comprendre l'initiative que la Commission vient de lancer par rapport à l'"Observatoire européen de l'innovation" en matière de formation professionnelle.

Il va de soi qu'il ne s'agit pas seulement d'un objectif qui vise l'ergonomie de l'action entre les États membres, mais aussi et surtout la promotion d'une tension permanente vers l'innovation.

Tout cela est particulièrement vrai pour la formation des formateurs et pour le rôle que ceux-ci sont amenés à jouer dans la formation professionnelle.

L'atelier se propose de promouvoir une réflexion en profondeur sur la nature même des mutations qui affectent la formation des formateurs, ainsi que leurs compétences et leurs rôles.

Il s'agit d'identifier les mutations, mais également de chercher à reconnaître jusqu'à quel point celles-ci sont indépendantes ou non du contexte socioculturel dans lequel elles se manifestent. En d'autres termes, on devra tenter d'établir si les mutations qui affectent la formation et, par conséquent, le rôle des formateurs peuvent être ramenées à un cadre commun, c'est-à-dire à une dimension européenne.

L'atelier devra aussi entreprendre une réflexion sur les problèmes que les changements provoquent et sur les questions qu'ils soulèvent en ce qui concerne la formation des formateurs. Il est certain, par exemple, que les nouvelles technologies de l'information jouent de plus en plus un rôle important dans la communication pédagogique. Celles-ci ne représentent que l'un des facteurs de changement et pourtant elles soulèvent plusieurs questions et entraînent plusieurs problèmes, tant au niveau de la didactique que de l'organisation et des objectifs de la formation.

L'atelier devra, dans une deuxième phase, approfondir la réflexion autour des initiatives à prendre pour faire face aux problèmes entraînés par le changement, dans la perspective de valoriser et de transférer l'innovation à travers les divers contextes des États membres. Cette réflexion constitue un noyau dur de la politique communautaire qui vise à produire une plus-value à travers la coopération entre les États membres. Très souvent la coopération est conçue comme un transfert des flux d'informations, d'un pays à l'autre, d'un partenaire à l'autre: cela est bien évidemment important, mais ne suffit pas à entraîner une plus-value communautaire, c'est-à-dire une croissance des connaissances et un progrès collectif. L'atelier devra donc établir quelles sont les initiatives à prendre dans la perspective d'un travail commun au plan communautaire, contribuant ainsi à créer une dimension communautaire de la formation des formateurs; les flux d'informations doivent toujours être accompagnés d'initiatives capables de promouvoir le dialogue et la coopération.

Lors d'une troisième étape, l'atelier devra approfondir la réflexion autour du concept d'innovation, de la relation entre l'innovation des technologies appliquées à l'enseignement et à l'apprentissage et le contenu de la formation, dans l'optique de développer une dimension européenne de la formation des formateurs.

Les 3 étapes de l'atelier correspondent aux 3 étapes d'une réflexion qu'on pourrait énoncer de la façon suivante: "identifier et définir les mutations dans le domaine de la formation des formateurs et les problèmes qu'elles entraînent, ainsi que les solutions qu'on peut envisager dans le but de valoriser et de transférer les faits innovants, afin de continuer à créer une dimension communautaire de la formation des formateurs".

Cette réflexion va constituer l'objet du travail en groupes. Ils se verront confier la tâche de faire des propositions et d'esquisser "un parcours d'action" à suivre notamment dans le cadre du réseau Ttnet, mais également à l'intention des responsables nationaux et communautaires de la politique et de l'organisation de la formation des formateurs.